



Procès-Verbal de la réunion du secteur 3 à CHABLIS

DATE RÉDACTION 23/11/2018

OBJET

Réunion du secteur 3 – Les 23 et 24 novembre 2018

Participants : NIEVRE : *Françoise VALLET* , SAONE ET LOIRE : *Gérard POPILLE* , ALSACE : *René MARBAG* , HAUTE MARNE : *Patrick LEIRITZ* , MOSSELLAN : *Christophe SOLLNER* , MARNE : *Gérard CASSEGRAIN* , ARDENNES : *Bernard GIBARU* , YONNE : *Christophe CAILLIET* , DOUBS TERRITOIRE DE BELFORT : *André SCHNOEBELEN* , AUBE : *Philippe PAULET* , CÔTE D'OR : *Daniel DURAND* .

Invité : **Président ANPDF** : *Marc TOUCHET*

Honoraires : , LIGUE BFC : *Jean Marie COPPI* , YONNE : *Michel LEBLANC*

Assiste : YONNE : *Jean Louis TRINQUESSE*, *Vice-Président Délégué* ,

Absents Excusés : JURA : *Michel SORNAY* , MEURTHE ET MOSELLE : *Jean Marie THIRIET* , VOSGES : *Bruno HERBST* , MEUSE : *Daniel FAY*

Honoraires excusés : LIGUE BFC : *Daniel FONTENIAUD* , *Michel NAGEOTTE*,

SAONE ET LOIRE : *Gilbert FASIO* , *Antoine VOISIN* ,

LIGUE GRAND EST : *René LOPEZ* , *Michel KEFF*

Ordre du Jour :

- Accueil des participants
- Article 56 sur la préformation
- Football et ruralité
- Violence et incivilités dans l'enceinte du stade
- Les sujets locaux et d'actualité



Ouverture de la réunion

Vendredi 23 novembre à 17h00

Christophe CAILLIET accueille les membres du secteur 3 et remercie Jean Louis TRINQUESSE son Vice-Président Délégué ainsi que Michel LEBLANC Président d'honneur pour l'aide apportée à la préparation de cette réunion à CHABLIS.

Michel LEBLANC rappelle qu'il est dans sa 22^{ème} année d'adhésion ainsi que son attachement à l'ANPDF en constatant l'évolution du rôle de Président de District .

Jean Marie COPPI membre honoraire, secrétaire général de la Ligue de BFC, excuse le Président Daniel FONTENIAUD pris par d'autres engagements.

La parole est donnée à Marc TOUCHET Président de l'ANPDF qui revient sur quelques informations :

- Retours sur le congrès de Verdun
- Retours sur la rencontre avec Marc DEBARBAT
- Annonce d'une réunion commune avec le bureau du Collège des Présidents de District le vendredi 7 décembre à 14h30
 - o Objectifs : faire remonter des demandes communes auprès de la LFA
- Le prochain Congrès aura lieu à Marseille les 13,14 et 14 septembre 2019. Il est demandé à tous les membres de communiquer leur réservation auprès du District de Provence
- Le Président rappelle le rôle essentiel des membres honoraires qui ont toute leur place dans les réunions de secteurs en apportant leur expérience.
- Discussion sur les groupements et le GT lancé par le bureau des collèges . Les enjeux sont importants pour résoudre les problèmes de géographie et de ruralité. Le lien aux règlements est important car le règlement sur les groupements date de 2003

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 16 ET 17 MARS 2018 A AMNEVILLE

PV approuvé à l'unanimité des membres présents.

Les membres du secteur 3 valident la candidature de Philippe PAULET suppléant à Patrick LERITZ.

Philippe SOLLNER a terminé le dossier sur les flux financiers entre la Ligue et les Districts du Grand Est, dossier à destination du bureau des collègues

2. INDEMNITES DE PREFORMATION (ART.56 DES RG)

La position du secteur 3 est la suivante :

- Aucune remise en cause du dispositif actuel initié par l'ANPDF en 2005, avec maintien de la solidarité totale entre tous les districts sur l'intégralité des sommes réellement perçues
- Le Président va écrire au Président de la FFF pour revoir avec la LFP la revalorisation de l'indemnité de préformation .



- Comme évoqué lors du Congrès de l'ANPDF, l'article 56 à réécrire doit être la transcription fidèle de ce qui sera mis en place, les contrats féminins et Futsal doivent être prévus lors de cette réécriture.

3. FOOTBALL ET RURALITE

- Est-ce que les petits clubs ont encore un avenir ? oui c'est à nous de les aider
- Dans l'Aube, championnat loisirs avec 20 équipes mis en place pour contrecarrer l'UFOLEP
- La Nièvre avait 10 équipes la saison passée, plus que 3 cette saison. , difficultés pour proposer des activités encadrées de football loisirs
- Le DTB a lancé le foot à 8 mais difficile d'étendre la formule
- Le football sauvage est très présent. Les salles privées attirent de plus en plus de joueurs qui ne veulent plus les contraintes des championnats réguliers
- Le football loisirs est en train de nous échapper, le football loisirs ne veut pas être encadré, est ce que nous sommes capables de capter des joueurs qui ne veulent pas être encadrés ?
- Quel service peut-on rendre aux joueurs du foot loisirs afin de les licencier ?
- Le constat est fait dans quelques Districts : le foot loisirs n'apporte pas beaucoup de licences supplémentaires,
- La Fédération veut développer le foot loisirs à l'intérieur des clubs affiliés
- Dans le District des Ardennes, le futsal en pratique associée a lieu pendant la trêve, les salles sont gratuites grâce à l'association des maires de France, c'est peut-être une piste à travailler car les villes et collectivités ont tendance à facturer les heures d'occupation des salles,
- Des freins à la pratique du foot loisirs sont peut-être présents chez nos élus des Comités Directeurs ??
- Réflexion partagée, est-ce que la Fédération veut 2 millions de licenciés encadrés ou 4 millions de licenciés qui perturbent le fonctionnement des clubs ?
- Est-ce que les districts sont là pour accompagner l'évolution du football, l'on ne sait pas où l'on va, est ce que la Fédération a fixé un cap, dans tous les cas il n'est pas forcément partagé sur tous les territoires
- Le secteur 3 est favorable à l'idée de favoriser les ententes en D2 et D1 voir R3 et R2 comme dans la Ligue du Grand Est. C'est certainement une solution sportive qui permettrait de conserver les clubs ruraux en évitant les fusions qui montrent leurs limites. De nombreux Districts ont modifiés leurs règlements pour s'adapter au territoire.
- Résultats des groupes de travail en cours : pas assez de communication sur la progression des travaux.
- Certains médecins refusent de signer les licences loisirs, c'est effectivement un problème
- Le football est absent du sport santé, prenons ce qui est adaptable, laissons aux centres médico-sportifs certaines activités

4. VIOLENCES ET INCIVILITES, OBSERVATOIRE DES COMPORTEMENTS

- Retour sur la camera Go Pro portée par l'arbitre avec accord des clubs, Christophe Sollner demandera à Gérard Delorme des renseignements sur cette pratique afin d'envisager son expérimentation



- Les réseaux sociaux influencent : celui qui diffuse des contre-vérités sur les réseaux sociaux a plus d'écoute que la parution d'un spécialiste affirmant des vérités, nous ne pouvons pas régler tout seul ce sujet, c'est sociétal
- Interdiction de stades ? peu de cas à notre connaissance
- Espace réparation dans la Marne, à l'initiative du préfet en collaboration avec le District
- Lancer une enquête sur les procédures appliquées dans les Districts avec les résultats obtenus (bonnes pratiques). L'objectif serait d'obtenir que les jugements tombent dans les 3 mois pour pouvoir communiquer auprès des clubs
- Saisir directement le procureur, le District de l'Aube pratique cela, rencontre avec le procureur et envoi des dossiers, cela vient en complément de la commission de discipline, le district se porte partie civile
- L'expérience de la base va nourrir nos pratiques
- L'observatoire des comportements n'est pas une fin en soi, il ne renseigne pas toujours tous les événements mineurs, c'est quand même un outil factuel de communication intéressant qui doit être mis en avant lors de nos rencontres avec les collectivités ou instances.
Il serait peut-être souhaitable d'avoir une mini formation (Visio) de la FFF pour harmoniser la façon de remplir l'observatoire (toutes les sanctions ? à partir de combien de matchs) afin que les résultats puissent être mieux utilisés.
- Question à poser à Mathieu Robert par les Districts, qu'est-ce que les collègues ont fait pour utiliser l'observatoire à des fins d'engager des actions correctives
- L'observatoire sert également à identifier des matchs à 'surveiller' avec l'historique des rencontres, à vulgariser dans chaque District

5. SUJETS DU SECTEUR

- **Terrains synthétiques**

Normalement ce n'est plus un sujet avec la communication de l'ANSES qui stipule que les expertises disponibles à ce jour concluent à un risque peu préoccupant pour la santé

- **FAFA**

L'aide aux grandes collectivités est quand même un sujet de communication important, il ne faut pas négliger cette aide même minime. Les collectivités y sont très sensibles, le football étant la seule discipline à participer au financement d'installations sportives, gardons cette possibilité

- **Les éducateurs**

Les obligations d'éducateurs engendrent des surenchères, faut-il régler ce problème par des textes, faut-il faire des conventions entre clubs et éducateurs, c'est un sujet sensible pour les clubs qui attendent des propositions des instances

- **Questions financières des clubs**

Clubs avec un passif financier, le District est en droit de reporter les premiers matchs de la saison si le compte financier n'est pas réglé au début du championnat (Règlements Généraux)



- Fonctionnement des ETR

Sujet semble très sensible et mériterait d'être mis à l'ordre du jour des prochaines réunions de secteurs

Les membres du secteur 3 sont demandeurs pour partager les expérimentations et bonnes pratiques mises en place sur le territoire du secteur.

Prochaine réunion du secteur 3 dans le District de la Marne. Communication et dates à venir.